

Nathaniel pour remplacer Alberto

SUCCESSION FAMILIALE A LA TETE DU PARTI DES TOGOLAIS

P.4



TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 240 du 31 Oct. 2016
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



Tournée africaine du Premier Ministre français

P.3

« LE TOGO CHANGE, IL CHANGE DANS LE BON SENS » DIXIT MANUEL VALLS

LE PRESIDENT FAURE HONORE CLARISSE AGBEGNENOU, CHAMPIONNE DU MONDE DE JUDO

P.4

Fonds Nationale de la Finance Inclusive
UN TAUX DE REMBOURSEMENT ENCOURAGEANT, LE FNFI, UN MODELE DANS LA SOUS-REGION

P.5

Fête de la Toussaint demain
LES CHRETIENS CATHOLIQUES SE SOUVIENNENT DE LEURS MORTS

P.7

UN CHAUFFEUR DE LA POSTE SE SUSCIDE APRES DES INSULTES INSUPPORTABLES DE SA FEMME

P.7

18 Nov. 13^{ème}
5 Déc. Foire
2016 Internationale de
LOME
Foire de toutes les opportunités

SICOB E



SALON
INTERNATIONAL
DES COSMETIQUES
ET DE LA BEAUTE DE LOME
SICOB E - LOME



CETEF-LOME

Tél: +228 90 31 76 37 / 90 17 77 55 / Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg

Mise en œuvre du PUDC 406 KM DE PISTES RURALES A AMENAGER D'ICI 11 MOIS



Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) est déjà dans sa phase opérationnelle. La semaine dernière, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a procédé à la signature des contrats avec les responsables des entreprises de BTP sélectionnées pour l'aménagement des pistes rurales. Elles sont au total 12 entreprises ou groupes d'entreprises togolaises et étrangères à être sélectionnées pour ce travail qui consiste à l'aménagement de 406 km de pistes rurales dans un délai maximal de 11 mois. L'enveloppe allouée aux travaux est de 11,4 milliards de francs CFA financée en majeure partie par le gouvernement, le PNUD et le Japon.

« Ce programme porte sur la construction de nouvelles pistes ou la reprise de pistes existantes. Ce que nous attendons concrètement, c'est que dans les 8 mois pour certains, 9, 10 ou 11 mois pour les entreprises qui ont les tracées les plus longues, que des pistes de qualité nous soient livrées avec l'ensemble de leurs ouvrages », a indiqué Mme Khadiata Lo Ndiaye, représentante résidente du PNUD.

Il a été demandé aux entreprises sélectionnées de mettre en place sur chaque site un chef chantier. Cette condition est à respecter à la lettre. « Si nous venons sur un chantier et nous constatons l'absence du chef chantier, nous vous retirons immédiatement le marché, sans préavis ni de mise en garde », a prévenu le ministre en charge des infrastructures, Ninsao Gnofam.

La particularité du PUDC est que les ouvrages sont faits sur demandes des populations. A entendre Mme Khadiata Lo Ndiaye, les entreprises ont l'obligation d'associer les populations dont les zones bénéficieront de ces pistes. « Nous attendons que ce programme génère des emplois, nous voulons que les entreprises recrutent localement les jeunes et toutes les personnes valides pour qu'ils participent aux travaux », a-t-elle fait savoir.

H. L.

Evaluation de la situation des droits de l'homme LE TOGO DEFEND SA POSITION DEVANT L'EPU

Une nouvelle session de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies se tient aujourd'hui à Genève. Jusqu'au 11 novembre, plusieurs Etats dont le Togo passeront faire le point de la mise en œuvre des recommandations en matière des droits de l'homme faites à leur endroit depuis l'examen du premier cycle.

La délégation togolaise qui passera devant le mécanisme des Nations Unies est conduite par le ministre en charge de la Justice, Flus Agbetomey. A la session précédente 133 recommandations avaient été formulées à l'intention du Togo mais il en a rejeté 12. La délégation togolaise aura donc pour mission de défendre l'état des recommandations que le Togo avait accueilli favorablement. D'ores et déjà, le ministre est confiant. A l'entendre, le Togo sortira à tête haute de l'EPU.

Le passage du Togo se fera sur la base de trois (3) rapports. Trois Etats font partie du groupe de rapporteurs « Troika » pour l'examen du Togo. Il s'agit de l'Ethiopie, du Panama et de la Suisse.

Hub

Retrouvez votre journal et plus
d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récupéré N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Londou KAWANA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Programme de Soutien aux Micro-projets d'Infrastructures Communautaire LE PRESIDENT FAURE INAUGURE LE MARCHE DE KOUGNOHOU



La communauté de Kougnohou dans la préfecture d'Akébou est dotée d'un marché moderne. L'inauguration de ce joyau a été faite par le président Faure en présence de plusieurs membres du gouvernement dont le ministre en charge du développement à la base, Victoire Dogbé, le ministre de la Santé Mijiyawa Moustafa, le ministre de l'Urbanisme, Me Sessénou Fiatuwo, de l'ex-premier ministre Komlan Mally et les préfets de la localité.

Évalué à près de 342 millions de Francs CFA financé par le gouvernement et exécuté par le l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), le nouveau marché de Kougnohou est construit dans le cadre du Programme de Soutien aux Micro-projets d'Infrastructures Communautaire (PSMICO). Il est composé de 14 hangars, des blocs administratifs et de latrines, d'une boucherie et de deux magasins de stockages. Il a une capacité d'accueil de 800 places environ.

A entendre la directrice générale par intérim de l'ANADEB, Mme Mazalou Katanga, le nouveau marché de Kougnohou, a été construit à l'initiative de la communauté suite à la vétusté des infrastructures et de l'exiguïté des hangars de l'ancien marché. Ce nouveau marché moderne permettra donc aux bénéficiaires d'être mieux protégés



contre les intempéries, de redynamiser les activités économiques et d'améliorer les conditions de vie des populations de la préfecture d'Akébou. « La gestion, l'entretien, la pérennisation des bâtiments du marché incombent aux autorités préfectorales car ce marché est dès à présent la propriété de la communauté de Kougnohou. », a-t-elle indiqué. Pour le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Payadouwa Boukpepsi, ce marché a été réalisé afin de permettre aux populations de la préfecture de l'Akébou de s'épanouir convenablement. En ce qui concerne la mise en œuvre du

Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), il a relevé que toutes les autres doléances en matière d'infrastructures scolaires, sanitaires et routières sont prises en compte par le gouvernement et seront réalisées bientôt.

Au nom de la population, le préfet d'Akébou, Yovo Koffi-Kuma a remercié le Chef de l'Etat et son gouvernement pour les multiples efforts qu'il ne cesse de faire en faveur du peuple Akébou. Il a promis que la population prendra soin de cet ouvrage pour le développement économique et social de la préfecture.

Londou KAWANA

Rapport Doing Business 2017 LE TOGO GARDE UNE STABILITE

La Banque Mondiale a publié le rapport Doing Business 2017. Dans ce nouveau rapport, elle a encore revu sa méthodologie en intégrant par exemple le genre pour l'indicateur création d'entreprise. Avec la nouvelle évaluation, le Togo conserve la 154e place qu'il avait occupée dans le rapport précédent.

Les 47 pays africains évalués par le Doing Business sur l'amélioration du cadre des affaires ont mis en œuvre 80 réformes entre 2015 et 2016. Cette performance représente une hausse de 14% comparée à celle du Doing Business 2016. Plusieurs économies de la région ont mis en œuvre au moins quatre réformes. Le Togo pour sa part a validé 4 réformes à savoir le commerce transfrontalier, le paiement des taxes, le règlement de l'insolvabilité et l'accès au crédit.

C'est le Niger qui prend la première place des réformateurs de la région, avec un total de 6 réformes mises en œuvre. Il est suivi du Kenya qui a réalisé 5 réformes. Globalement, le nombre de réformes dans le monde a augmenté. « Bien que les pays de la région aient encore des efforts à fournir pour améliorer le climat des affaires, on constate des améliorations constantes dans plusieurs économies », a déclaré Rita Fialho, directrice du projet Doing Business. « C'est très encourageant, à la fois pour les entrepreneurs locaux et pour le monde des affaires dans son ensemble, de voir l'Afrique



subsaharienne adopter autant de réformes. », a-t-elle ajouté.

Pour la première fois depuis 2003, le rapport Doing Business couvre 190 pays, avec l'inclusion de la Somalie qui a aussi occupé la 190e place.

H. L.

Tournée africaine du Premier Ministre français

« LE TOGO CHANGE, IL CHANGE DANS LE BON SENS » DIXIT MANUEL VALLS



Le premier ministre français Manuel Valls a effectivement entamé sa visite africaine. Il est arrivé au Togo dans l'après-midi de vendredi accompagné de M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'Etat chargé, des relations avec le Parlement, et une délégation ministérielle et parlementaire. Dès sa descente d'avion, il a été accueilli par son homologue togolais Komi Klassou, Secrétaire d'Etat chargé, des relations avec le Parlement, et une délégation ministérielle et parlementaire. Dès sa descente d'avion, il a été accueilli par son homologue togolais Komi Klassou, Secrétaire d'Etat chargé, des relations avec le Parlement, et une délégation ministérielle et parlementaire.

Samedi matin, le Premier ministre Valls et le Président Faure Gnassingbé ont procédé à la pose de la première pierre sur le futur site du Centre d'Enfouissement Technique (CET), situé à Aképé.

Financé par la ville de Lomé, l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement (AFD) et la BOAD, le CET est un projet qui va contribuer à éliminer les dépotoirs sauvages et à préserver le cadre de vie de la population. Avec ce projet, l'ensemble des déchets produits sur la commune rentre dans un seul circuit comprenant la pré-collecte au niveau des ménages, la collecte aux centres de regroupement (dépotoirs intermédiaires), le transport et la mise en décharge finale, tout en favorisant les filières de valorisation. Les estimations de tonnage s'élèvent à environ 265.000 tonnes par an à horizon 2018.

L'Agence Française de Développement est chargée de la mise en œuvre du projet au terme d'une convention de délégation conclue avec l'Union Européenne en



mars 2016. Le coût de la phase initiale est de 21.2 millions d'euros. Les travaux et l'exploitation seront faits par le groupement Eiffage-Coved-GER qui pourra si possible construire une plateforme de prétraitement. Après cette activité, Valls a visité le port de Lomé, dont une partie de l'activité conteneurs est gérée par le Groupe français Bolloré.

Avant la pose de la première pierre du CET, Manuel Valls s'est rendu au Lycée Français de Lomé (LFL) pour inaugurer les nouveaux bâtiments de l'école maternelle et primaire. Il avait à ses côtés son homologue Komi

Klassou.

En prélude aux activités de samedi, le Chef de l'Etat Togolais a offert un dîner en l'honneur du premier ministre français à l'hôtel Radisson Blu de Lomé le 28 octobre. A cette occasion, il n'a pas manqué de féliciter le Togo pour son évolution en matière de démocratie et de la bonne gouvernance. « Le Togo change, il change dans le bon sens. La France croit au Togo et la France veut une relation plus forte avec le Togo. », a-t-il fait savoir. Selon le chef du gouvernement français, le continent Africain a beaucoup d'avenir. « L'Afrique, c'est pour nous le

continent d'avenir. C'est ici que se jouera le destin de la France et de l'Europe. Le continent africain est celui de toutes les opportunités et de tous les grands défis. », a-t-il indiqué. Après le séjour du Togo qui a été assez chargée, Manuel Valls et sa délégation se sont envolés pour Accra au Ghana. Ils achèveront leur tournée par la Côte d'Ivoire. Depuis Michel Rocard en 1989, le Togo n'a plus reçu la visite d'un chef de gouvernement français avant la venue de Valls la semaine dernière.

Londou KAWANA

Interview de Me Pacôme Yawovi, membre du cabinet du Premier ministre français

« Les relations entre le Togo et la France sont très anciennes et confiantes »

Me Pacôme Yawovi Adjourouvi est le premier adjoint au maire d'Évry (sud-est de Paris) et membre du cabinet du Premier ministre français Manuel Valls. Dans une interview accordée à l'Agence Savoir News, il parle de son parcours, ses relations avec M. Valls et de l'état des relations entre la France et le Togo.



Présentez-vous à nos lecteurs

Maître Pacôme Yawovi Adjourouvi. Né à Noepe (Avé) il y a une cinquantaine d'années. Baccalauréat littéraire A4 au collège Saint-Joseph de Lomé. Licence, maîtrise puis doctorat en droit et sciences politiques à l'université Paris V René Descartes. Certificat d'aptitude à la profession d'avocat au Centre des avocats (OFA) de Paris en 2001 et prestation de serment en qualité d'avocat à la cour d'appel de Paris, barreau d'Evry.

2009 - 2016 : président et membre fondateur du Collectif des avocats togolais de France (CATOD).

Vous êtes le 1er adjoint au Maire d'Evry. Comment avez-vous fait pour vous retrouver à ce stade ?

J'ai eu un parcours classique de militant engagé. En 1988, j'entre au Mouvement de la Jeunesse

Socialiste. En 2000, après la première guerre du Golfe, je suis responsable du Mouvement des Citoyens de Jean-Pierre Chevènement. Dans le cadre des élections municipales de 2001, la gauche plurielle à Evry choisit comme candidat Manuel Valls, conseiller du Premier ministre Lionel Jospin. Il remporte l'élection et devient maire de la ville. Et moi son adjoint. Je suis aujourd'hui premier adjoint au maire d'Evry, après avoir été président du groupe des élus socialistes et apparentés du Conseil municipal et après avoir aussi été secrétaire de la section PSd'Evry.

Votre métier d'avocat est-il compatible avec le poste que vous occupez ?

Il n'y a pas d'incompatibilité d'ordre légal à exercer le métier d'avocat et à avoir un mandat d'élu politique. Cependant, cela nécessite des privations et une sacrée organisation. En plus d'une forte dose de passion. Ce que je peux ajouter c'est qu'il faut bien distinguer l'avocat qui reçoit, conseille les justiciables et les défend devant les tribunaux et l'élu politique. L'un exerce son métier et l'autre est dans un travail collectif sous la responsabilité, en ce qui me concerne, d'un maire. Nous sommes élus avec un programme et un mandat bien déterminés pour lesquels les citoyens ont voté. Ce programme doit être appliqué. François Mitterrand et Nicolas Sarkozy ont été avocats et politiciens pendant de nombreuses années avant de devenir présidents en France. Et les avocats, en France comme ailleurs, continuent de faire de la politique. Ce n'est absolument pas incompatible.

Est-il vraiment facile de combiner les deux ?

(profession d'avocat et poste politique).

Ce n'est certes pas facile. Mais comme en toutes choses, quand on a le feu de la passion et la détermination, l'on y arrive. Les moments les plus difficiles ce sont les périodes de campagne électorale

Et si on vous demandait de choisir ?

Il n'y a pas à choisir entre les deux. Ce sont deux façons de servir son pays et ses concitoyens. Tant que j'aurai la force de mener les deux activités de front, ce sera pour moi un honneur et un plaisir renouvelés.

Parlez-nous (en trois ou quatre paragraphes) de votre rencontre avec M. Manuel Valls

Rencontre en 2000, quand il se lançait à la conquête de la mairie d'Evry. Je l'ai trouvé très disponible, à l'écoute et désireux de faire de cette ville un endroit où il fait bon vivre pour tous. Nous avons tout de suite sympathisé, car il n'avait pas peur d'aller dans les quartiers dits chauds. Et d'aller à la rencontre des citoyens qui, parfois, ne sont pas tendres avec les autorités. Une amitié et une confiance jamais prises à défaut entre nous. Ce qui se traduit aujourd'hui encore par l'honneur qu'il me fait en m'intégrant dans la délégation des personnes qu'il accompagne dans cette visite au Togo.

Devez-vous votre promotion à l'amitié avec ce dernier ?

J'ai été heureux de travailler avec Manuel Valls pendant 12 années au cours desquelles j'étais en contact avec lui au quotidien. Sans renier l'amitié entre Manuel et moi, je puis vous dire que c'est mal le connaître que de présenter les choses ainsi. J'ai beaucoup appris à ses côtés. Il choisit ses collaborateurs sur la base du mérite et de la compétence. L'amitié n'est pas le critère le plus déterminant dans le choix de ses collaborateurs. Même si elle peut l'être pour la confiance au quotidien.

Quelle est votre position dans le cabinet de M. Valls ? Pensez-vous que cela favorise les relations entre la France et le Togo ?

Les relations entre le Togo et la France sont très anciennes et confiantes. Et ma place aujourd'hui auprès du chef du gouvernement français contribuera, je l'espère, à davantage les renforcer.

Quelle analyse faites-vous des relations entre le Togo et la France, depuis l'arrivée au pouvoir de Faure Gnassingbé ?

Avec le président Faure Gnassingbé, les relations du Togo avec la France s'inscrivent dans une continuité historique car, en vérité, les deux pays ont toujours eu des relations très amicales, constantes, empreintes de confiance réciproque, ceci depuis 1960. Et le président togolais, à qui on doit la réussite du grand sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes, est très attaché à cette relation d'amitié entre son pays et la France. Sans négliger le multilatéral auquel il tient beaucoup. C'est aussi un ardent promoteur de l'intégration africaine. N'oublions pas que c'est au Palais des Congrès de Lomé que le dernier Sommet de l'OUA, s'est tenu, avant sa mutation en UA. C'est ce même Palais qui a accueilli les travaux du premier Sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes seize ans plus tard. Nous sommes dans la continuité historique d'une diplomatie togolaise qui a marqué de son empreinte l'Afrique et les relations du continent avec l'Europe. À travers les différents accords de Lomé ACP-UE

M. Valls effectuera une tournée qui le conduira dans trois pays dont le Togo (du 29 au 30 octobre). Quelles sont les activités du Premier ministre au menu de cette visite au Togo ?

Rencontre avec les autorités togolaises dont le chef de l'Etat et visites de sites qui témoignent de la vitalité et du dynamisme de la coopération entre les 2 pays.

Sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes

LES RETOMBES IMMEDIATS POUR LE TOGO

Du 10 au 15 octobre 2015, le Togo a abrité le sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité et la Sûreté maritime et le développement en Afrique. Nombreux sont les togolais qui se demandaient ce que le Togo gagne concrètement en abritant ce sommet. Et enfin, la semaine dernière, le comité d'organisation du sommet a à travers un document montré clairement tous les avantages et les retombés immédiats pour le Togo.

Selon les estimations des organisateurs, le sommet de Lomé a mobilisé 2000 personnes si on tient compte de délégations spécialement fortes des pays comme le Nigeria ou encore la Guinée Equatoriale. Les retombés immédiats du sommet se situent sur le plan économique, et sur le plan diplomatique.

Sur le plan économique

La forte mobilisation des délégations de différents pays ont permis aux opérateurs économiques surtout les détenteurs des hôtels et restaurants de faire un bon chiffre d'affaire. « 64 hôtels et résidences ont été retenus pour le sommet avec une capacité en hébergement de 2781 lits. Sur les 64 hôtels, 31 ont eu un taux d'occupation de 80 pour cent et certains ont eu des taux d'occupation de 100% comme Ibis, Radisson, Onomo, Sarakawa, le Palm Beach, l'hôtel du golfe, le nouvel hôtel Ahoefa, M'rode... Sur les 64 hôtels, on a enregistré 1005 clients dans 30 hôtels où le ministère du tourisme a déployé ses équipes. Il faut noter que les restaurants de ces établissements hôteliers ont affiché tous complets surtout les trois derniers jours de la rencontre.

Les autres tables de la capitale peuvent également se frotter les mains. Le Patio, le Beluga, Chez Brovi... ont également réalisé des chiffres d'affaires importants pendant le sommet. Sans oublier les services traiteurs recrutés pour l'événement. », indique le document qui précise que le secteur de l'hôtellerie s'en tire fort bien, contrairement à ce que pensait la population.

Le sommet de Lomé a mobilisé des opérateurs économiques, notamment dans l'évènementiel, le nettoyage et des agences (location de véhicules, hôtesse, fourniture de gadgets...). Il faut aussi souligner que des centaines d'emplois temporaires ont été créés dans le cadre de l'organisation de cette rencontre panafricaine au Togo. Des prestataires ont été mobilisés par le comité d'organisation pour différents travaux. Des secteurs comme le transport, la télécommunication, ont aussi profité de la rencontre de Lomé.

Sur le plan diplomatique

Dans les années 1970 et 1980, la capitale togolaise avait accueilli les assises des ACP avec les différents accords de Lomé. Jusqu'à aujourd'hui, les textes issus de ces assises sont encore cités comme des modèles de coopération Nord-Sud. Le monde entier parlera donc de « Charte de Lomé », un texte qui devient ainsi une référence en matière de sécurité maritime et de développement par l'économie bleue sur le continent.

Depuis le rendez-vous continental d'envergure de juillet 2000, le Togo n'a plus accueilli un sommet de taille. La réussite du sommet sur la sécurité maritime le replace désormais sur la carte des grandes nations organisatrices de rencontres



internationales. « Le centre de conférences flambant neuf construit juste à côté du Radisson Blu Hôtel 2 Février a encore de beaux jours devant lui. Rien n'était gagné d'avance. Et les débats lors du huis-clos des Chefs d'Etat confirment la difficulté de la mission relevée pourtant avec brio par la diplomatie togolaise, avec en tête le Chef de l'Etat, SEM Faure Gnassingbé. Ce dernier a d'ailleurs souligné lors de son discours à l'ouverture du sommet que « les enjeux ne sont pas seulement africains, ils concernent également les partenaires stratégiques et la communauté internationale dans son ensemble », faisant donc de la Charte de Lomé, un instrument à vocation mondiale. », soutient le comité d'organisation. La réussite du sommet de Lomé

donne plus de crédibilité au Togo à accueillir prochainement d'autres rendez-vous comme le sommet « Afrique-Israël » en 2017.

Lomé, une ville nouvelle

On ne peut pas parler de retombés et passer sous silence la nouvelle image de Lomé. Même les détracteurs du sommet reconnaissent que la capitale a changé de visage depuis quelques mois. Outre les carrefours aménagés dans le cadre du sommet, de nombreux endroits de la ville ont retrouvé une jeunesse qui leur faisait défaut depuis des années. Et il faut souligner qu'il ne s'est pas seulement agi d'une mission assumée par l'Etat seul ou par la municipalité. L'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité

Publique (ANASAP) a été au centre de cette stratégie d'embellissement de la capitale. Elle a mobilisé près de 200 personnes pour l'entretien et le pavoiement de la ville. Les acteurs de la société civile, du monde de l'entreprise, des comités locaux de développement se sont mobilisés depuis des mois (lors de journées Togo-propre) pour permettre à la capitale d'offrir son meilleur visage à ses visiteurs à l'occasion du sommet. Actuellement, le vœu de tout le monde est que cette nouvelle image de notre capitale soit préservée. Dans cette optique, les autorités souhaitent instaurer à Lomé une culture de la propreté afin de maintenir la capitale dans sa rayonnante image de beauté offerte aux hôtes de marque.

Londou KAWANA

Nathaniel pour remplacer Alberto

SUCCESSION FAMILIALE A LA TETE DU PARTI DES TOGOLAIS



Depuis trois jours, Alberto Olympio, Président national du Parti des Togo, n'est plus à la tête de sa formation politique. Il est remplacé à son poste par son frère aîné, Nathaniel Olympio qui était jusque là le Directeur du cabinet de son petit frère président. Officiellement Alberto se serait retiré « provisoirement » de la présidence du Parti des Togolaise pour « faire face à la justice togolaise » qui vient de le condamner à 5 ans de prison ferme, au remboursement de 9 millions d'euros pour préjudices subis et 1.350.000 d'euros de dommages et intérêts, dans une affaire de détournement de fond qui l'oppose à ses anciens associés d'affaire. Les togolais ne demandaient pas mieux dans une affaire où le condamné n'a presque jamais répondu aux multiples



convocations du juge, préférant bien souvent se faire représenter par ses conseils. La procédure de succession à la tête du parti, s'est voulue démocratique et c'est en famille que l'élection s'est déroulée au Parti des Togolais le samedi dernier. Et sans surprise, le grand frère du président-fondateur du parti a battu à plate couture ses « concurrents », le score frise d'ailleurs celui à la soviétique. Selon des sources proches du parti, Nathaniel Olympio s'est adjugé 75,75% de l'électorat entièrement sous contrôle familial, suivi de loin par deux autres candidats ayant le même score de 12% chacun, il s'agit de Délali Attioupou et de Koutremon Grégoire. Le quatrième candidat, le sieur Florient Sodji s'en sortira avec un score non ridicule et taillé sur mesure de 6,6%

A la fin du scrutin, ceux qui étaient présents, ont pu entendre le président sortant, depuis sa cachette lointaine, par skype. Alberto Olympio a d'abord soutenu l'élection de son frère aîné Nathaniel, avant de revenir sur le fichier électoral togolais validé par l'Organisation Internationale de la Francophonie. « On ne peut plus accepter au Togo qu'il ait une seule consultation que ce soit locale ou présidentielle ou référendum tant que ce fichier n'est pas propre. Sur le chantier des réformes, il y a du travail à faire parce que l'Accord politique globale a fait plus de dix ans et rien n'est fait. Il est temps que nous pesons de toutes nos forces pour amener le gouvernement à respecter son engagement » a affirmer sans convaincre l'homme en fuite.

Tout l'intérêt de cette succession familiale, que nombre d'observateurs qualifient de farce électorale au Parti des Togolais, c'est que désormais Alberto Olympio est libre pour répondre à la justice et surtout apporter les preuves contraires et prouver son innocence dans cette affaire qui a causé un préjudice financier énorme à ses anciens collaborateurs qui se mordent encore les doigts d'avoir accepté faire des affaires avec celui qui a annoncé prendre le parti des togolais avant de se dégonfler avant la présidentielle d'avril 2015.

Patrick NIMA

LE PRESIDENT FAURE HONORE CLARISSE AGBEGNENOU, CHAMPIONNE DU MONDE DE JUDO



Au nom de la nation togolaise, le Président de la République Faure GNASSINGBE a élevé jeudi 27 octobre dernier, la judokate française d'origine togolaise, Clarisse Agbénénou, au rang d'Officier de l'Ordre du Mono. Celle qui est actuellement Championne du Monde de Judo et vice-Championne Olympique a reçu toutes les félicitations du Chef de l'Etat et la reconnaissance de la nation, lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part les membres de sa famille, ceux du gouvernement togolais ainsi que d'autres personnalités. A 23 ans, Clarisse Agbénénou a connu une carrière fulgurante et auréolée de plusieurs titres. Elle a participé à trois finales mondiales, a obtenu une médaille d'or, deux médailles d'argent, deux titres de championne d'Europe, trois titres de championne sénior ajoutés à ces deux plus prestigieux titres, celui de Championne du monde et de vice-championne Olympique obtenu cette année à Rio au Brésil.

Outre la France, son pays d'adoption, sous les couleurs de laquelle elle combat habituellement, le Togo n'est pas moins fier des prouesses de la fille du pays, Clarisse Agbénénou, une icône et un bel exemple à suivre.

Germain POULI

Fonds Nationale de la Finance Inclusive

UN TAUX DE REMBOURSEMENT ENCOURAGEANT, LE FNFI, UN MODELE DANS LA SOUS-REGION

Mis en place il y a un peu plus de deux ans, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) est en train de sortir les populations les plus pauvres de la précarité. En 30 mois d'exécution seulement, les trois produits du fonds notamment APSEF (Accès des Pauvres aux services Financiers), AGRISEF (Accès des Agriculteurs aux services financiers) et AJSEF (Accès des jeunes aux services financiers) ont touché plus de 700 000 bénéficiaires qui en effet faisaient partie de la frange partie de la population exclus du mécanisme de financement. Grâce aux différents crédits qu'ils ont obtenus, ils exercent facilement leurs activités qui leur permettent de prendre en charge leur famille. Selon certaines personnes mal informées, le FNFI aurait le plomb dans l'aile et avancerait même vers un véritable fiasco. A les entendre, les institutions de microfinance ont du mal à recouvrer les crédits faits aux bénéficiaires. Bien au contraire, le FNFI se porte très bien.

Les bénéficiaires conscients du remboursement des crédits attendent les sceptiques qui jettent prématurément la pierre au FNFI, le chef de l'Etat s'est déplacé en personne pour présider plusieurs activités du Fonds. Les populations ont alors pensé que les crédits qu'on leur fait constituent plutôt des enveloppes de générosité non remboursables que le président leur octroi. Et pourtant, le Chef de l'Etat lui-même eu à rappeler à plusieurs reprises aux bénéficiaires qu'il s'agit des crédits que les bénéficiaires doivent rembourser pour permettre à d'autres nécessiteux d'en bénéficier. La ministre en charge du développement à la base a aussi effectué des visites même dans les localités très éloignées pour sensibiliser les populations. Avant même d'octroyer un crédit à un groupe solidaire, l'institution de microfinance prend soin de sensibiliser davantage et de former les membres du groupe sur la gestion du fonds. C'est plutôt des acteurs politiques de mauvaises fois qui faisaient de l'intoxication en disant aux populations de ne rien rembourser. Mais au jour d'aujourd'hui, le message est passé. Aucun bénéficiaire d'un produit du FNFI ne peut dire qu'il n'est pas conscient du remboursement de son crédit.



Un taux de remboursement encourageant

Avec le FNFI, il est important que les bénéficiaires remboursent leurs crédits pour que la chaîne de l'inclusion financière s'allonge pour atteindre de nouvelles personnes. Et ce pari est en train d'être gagné. De sources proches du fonds, plus de 90% des crédits accordés par les institutions financières partenaires du fonds sont remboursés. Ce qui est plus impressionnant, on enregistre les meilleurs taux de remboursement dans les zones d'extrême pauvreté au Togo. A l'instar de la région des savanes, on a des taux de remboursement qui avoisinent et atteignent 100% dans certaines localités. Ces chiffres montrent à suffisance que les plus pauvres sont très engagés à saisir la perche que leur tend le FNFI pour sortir de la précarité.

Même si le remboursement est bon dans l'ensemble, il y a des localités dans lesquelles il doit falloir faire un travail de fond. Il s'agit par exemple de la préfecture des lacs et certaines préfectures de la région des plateaux où les populations ont plus obtenu le produit AGRISEF. Dans la zone des plateaux Ouest, le cumul du nombre total de bénéficiaires de ce produit est de 10.547 personnes. Actuellement, un nombre important de bénéficiaires a déjà remboursé et 119 personnes parmi ceux qui ont déjà remboursé ont renouvelé leurs crédits. Etant donné que tous ces 10.547 bénéficiaires n'ont pas pris le crédit

au même moment, ce n'est pas au même moment qu'ils doivent aussi rembourser.

La majorité des bénéficiaires qui n'ont pas encore honoré leur engagement évoquent la mauvaise pluviométrie qui constituerait une difficulté aux remboursements des crédits. Au cours d'un atelier qui a eu lieu récemment dans ladite région, les responsables du fonds ont invité tous les bénéficiaires à développer d'autres activités, notamment le stockage, la transformation, qui sont également des activités agricoles qui rentrent également dans le crédit AGRISEF. Ils ont aussi invité les Préfets de toutes les préfectures à appuyer le FNFI dans la sensibilisation pour inciter les bénéficiaires de mauvaises fois à rembourser leurs crédits.

Le FNFI, un modèle dans la sous-région

Pendant que certains leaders d'opinion ont délibérément décidé de ne rien voir même ayant les yeux grandement ouverts, plusieurs partenaires sur le plan international reconnaissent au FNFI ses mérites. En effet, les différents partenaires du Togo, notamment le Fonds Monétaire International (FMI) ont récemment salué les efforts du Togo en matière d'inclusion financière.

Il faut rappeler qu'à l'occasion du congrès du Business Initiative Directions (BID) qui a eu lieu en France, le FNFI avait reçu 25 octobre 2015 le Prix World Quality Commitment. Une délégation malienne composée des acteurs de la finance inclusive était même venue dans notre pays en août 2015 pour s'inspirer de l'expérience du FNFI afin de mettre en place un mécanisme de refinancement durable des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) au Mali. Le Burundi était d'ailleurs le premier pays à envoyer ses émissaires s'inspirer de l'expérience du FNFI seulement quelques mois après son opérationnalisation. Ce qui démontre que déjà à la mise en place de cette institution, les spécialistes de la finance inclusive sur le plan international ont vu l'efficacité du projet. Les distinctions que le fonds continue d'enchaîner constituent une preuve du professionnalisme et de la technicité qui caractérise le FNFI.

Londou KAWANA

Entretien avec le Directeur Général du CETEF, Johnson-Kueku Banka « PLUS DE 70% DES EXPOSANTS ONT DEJA CONFIRME LEUR RESERVATION POUR LA 13EME FOIRE INTERNATIONALE DE LOME »

Le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF Togo 2000) s'apprête pour accueillir du 18 novembre au 5 décembre 2016 la 13e édition de la Foire Internationale de Lomé et pour la première fois, le Salon International des Cosmétiques et de la Beauté de Lomé (SICOBEL). A quelques jours de l'ouverture officielle de ces deux événements, le Directeur Général du CETEF fait le point de l'organisation.



Bonjour M. le Directeur, la 13ème FIL s'ouvre dans un mois. Comment se prépare le CETEF pour accueillir cet événement ?

Bonjour, le CETEF comme d'habitude à pareil moment se prépare bien. Nos services techniques sont à pied d'œuvre pour rendre le site accessible à tous et sous peu la construction des stands va commencer incessamment. Comme vous le savez, le site du CETEF a accueilli cette année plusieurs événements (salons et foires) ce qui nous a permis d'avoir à ce jour une avancée considérable sur la mise en état du site.

On sait qu'un tel événement est préparé dès la clôture de la campagne précédente. Vous effectuez souvent des voyages de prospection afin de mieux vendre le produit Foire Internationale de Lomé. Avez-vous déjà démarré ces voyages ? Où êtes-vous allé et combien de pays attendez-vous pour cette 13ème FIL ?

En effet, nous avons eu sous tutelle du Ministère du commerce, de l'industrie,

de la promotion du secteur privé et du tourisme des missions à l'étranger où nous avons participé avec des opérateurs économiques togolais à des salons sur l'international. Nous étions à Bruxelles, en Inde, en Egypte, ...

Comme dans nos prévisions, nous attendons une vingtaine d'exposants qui vont venir d'une vingtaine de pays du monde dont des délégations de tous ces pays visités, tout en précisant que l'Egypte est notre invité d'honneur.

La 13ème FIL sera couplée du Salon International des Cosmétiques et de la Beauté (SICOBEL), quel est l'intérêt de ce salon inclus dans la FIL ?

Parmi les thèmes majeurs de notre époque, la beauté, la forme et la santé sont des thématiques qui mobilisent non seulement le grand public, mais tous les acteurs des filières économiques (de la recherche fondamentale au produit fini, en passant par les réseaux de distribution et par les matières premières).

Le SICOBEL est le rendez-vous idéal pour :

- Renforcer sa part de marché en Afrique
- Rencontrer les acteurs clés de la distribution sur le continent
- Rechercher des matières premières de qualité et compétitives sur le marché togolais et de la sous-région.
- Observer et anticiper les tendances sur ce marché en plein développement !

- Découvrir et apprendre la bonne utilisation des produits cosmétiques pour un bien-être du corps humain.

En outre, plusieurs activités vont meubler la 13ème FIL qui je le rappelle est couplée au Salon International des Cosmétiques et de la Beauté de Lomé (SICOBEL).

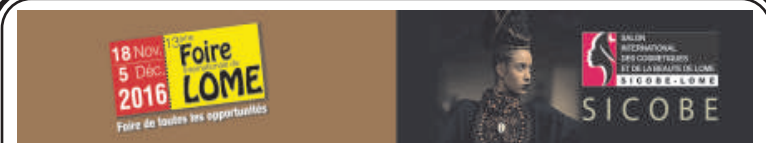
Ainsi donc, on aura comme activités : des WORKSHOP SICOBEL : Cours de Make-Up ; WORKSHOP SICOBEL : Un Esprit saint dans un corps saint (Comment utiliser à bon essein les Produits Cosmétiques), il y aura des Concours de coiffure et de beauté SICOBEL, deux journées d'affaires Bto B (29 et 30 Novembre), des WORKSHOP SICOBEL : TENDANCE NAPPY et WORKSHOP SICOBEL : TENDANCE PASTA ; un nouveau concept de CONCERT baptisé « F.I.L MUSIC SESSION ».

Nous n'oublions pas de parler de la journée République Arabe d'Egypte, pays invité d'honneur ; la Journée Thématique « PROMOTION DE L'AGRO-INDUSTRIE GAGE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE », la Célébration de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique et de la commémoration des 50 ans de l'ONUDI-TOGO.

Côté exposants, quels sont les chiffres : le nombre d'exposants attendus ; ceux qui se sont déjà annoncés ?

Nous attendons neuf cent (900) exposants dont plus de 70% ont déjà confirmé leur réservation pour cette 13ème Foire Internationale de Lomé.

Propos recueillis par la Rédaction



COMMUNI QUE

En marge des activités de la 13ème foire Internationale de Lomé, le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé vous offre une fois encore des opportunités d'affaires.

Il s'agit des séances de rencontres Bto B entre les acteurs de tous les secteurs d'activités fixées aux **29 et 30 novembre 2016**.

La spécificité de cette édition est surtout la participation des entreprises néerlandaises, belges, égyptiennes et nigérianes intéressées par le marché togolais et celui de la sous-région.

NB: Tous les opérateurs économiques, hommes d'affaires exposants ou non à la foire peuvent y participer.

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous à l'adresse suivante :

Tél : 98 43 00 59/91 08 97 42/ 22 34 11 83

Email : linda.gomina@gmail.com/

linda@cetef.tg

amenyido.pascal@gmail.com

Attention le nombre de places est limité, inscrivez-vous vite afin de saisir votre opportunité. !!!

La Direction du CETEF-LOME

Interview de M. Eso- Wavana ADOYI Commissaire des impôts à l'OTR

« AUCUNE NOUVELLE TAXE N'A ÉTÉ CRÉÉE PAR L'OTR. AU CONTRAIRE NOUS ENVISAGEONS UNE SIMPLIFICATION DES IMPÔTS ACTUELS POUR EN AVOIR UN NOMBRE RÉDUIT ET MIEUX GÉRABLE »

Dans l'optique de mieux informer le contribuable sur les réalités fiscales, nous avons souhaité reconduire cette interview assez riche que le Commissaire des impôts, Eso- Wavana ADOYI a accordé au magazine OTRACTU.

OTR ACTU : Bonjour Monsieur le Commissaire, comment se portent les activités au Commissariat des Impôts ?

Eso- Wavana ADOYI : Les activités au Commissariat des impôts se portent bien. Si vous vous référez au dernier rapport publié par la Direction de l'Economie qui relève du Ministère de l'Economie et des Finances, vous saurez qu'à l'évaluation à mi-parcours le Commissariat des Impôts a réalisé près de 70% de ses objectifs annuels. Et comme nous avons encore plus d'un trimestre d'activités, nous sommes bien confiants qu'avec les efforts que nous déployons, nous atteindrons, voire dépasserons les prévisions.

OTR ACTU : Que pensez-vous des contribuables qui estiment que l'administration fiscale leur inflige trop de charges ?

E. W. A. : Nous apprécions quand les contribuables s'expriment. Mais lorsque nous écoutons certaines interprétations, nous comprenons que l'OTR doit communiquer davantage et c'est pourquoi nous nous sommes engagés dans un processus de communication accrue pour éclairer l'opinion et nous comptons sur les media pour relayer la bonne information. Comme vous le savez l'impôt se paye sur le bénéfice. On ne peut jamais vous demander de payer outre mesure comme le font croire certaines interprétations. L'impôt est assis sur le revenu. Si vous n'avez pas de revenu vous ne payez rien. Je pense que les opérateurs économiques doivent s'inscrire de plus en plus dans la logique de la transparence. C'est pourquoi je salue, au niveau de la Chambre de Commerce, l'institution d'un Centre de Gestion Agréé qui est un organe qui aide les opérateurs économiques ne maîtrisant pas encore les contours de la fiscalité à se faire accompagner. J'invite donc les opérateurs économiques à adhérer à ce centre.

OTR ACTU : Monsieur le Commissaire, l'opinion accuse l'OTR d'être à la base de la flambée des prix de diverses denrées sur le marché. Qu'en dites-vous ?

E. W. A. : Nous sommes choqués quand nous écoutons de tels propos. Même la revendeuse de légumes au marché renchérit les prix arguant que c'est à cause de l'OTR. L'impôt qui influe sur le coût des biens et services c'est la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui est un impôt inflationniste comme partout au monde. Mais depuis, la TVA n'a pas évolué. Nous sommes à 18%. Certains font l'amalgame en pensant qu'avec l'institution de la facture normalisée il faut augmenter les prix. Il n'en est pas

question. La facture normalisée nous permet tout simplement d'assurer la traçabilité de la collecte de la TVA dans le contexte de la lutte contre toutes sortes d'irrégularités fiscales. Le Togo avance et les procédures doivent se moderniser. J'ai entendu un contribuable se plaindre qu'avant ils avaient la possibilité de négocier les coûts de dédouanement et que c'est chose impossible aujourd'hui. Cela me réjouit plutôt car c'est justement la raison d'être de l'OTR : lutter contre la corruption et la fraude. Les taxes douanières dépendent de la valeur transactionnelle.

OTR ACTU : Certains contribuables disent que la pression fiscale est trop élevée. Dites-nous avant tout ce que c'est que la pression fiscale

E. W. A. : C'est peut-être le mot "pression" qui fait peur. La pression fiscale n'est rien d'autre que le ratio "Recettes fiscales sur le PIB" ce ratio permet de déterminer l'effort de réalisation au niveau d'une administration fiscale. C'est vrai que nous sommes à une pression fiscale de 22% aujourd'hui mais il faut préciser que la pression fiscale avait déjà pris son envol avant l'OTR. Elle était de 20% en 2013. Elle est plafonnée à 25% au niveau de l'UEMOA. Et notre pression fiscale témoigne de l'effort fourni par l'administration fiscale dans le recouvrement des recettes publiques. Cela n'a rien à voir avec les taux d'imposition. Quand on parle de la pression fiscale à 22% les opérateurs comprennent à tort que l'administration fiscale a perçu plus qu'il n'en faut. Ce n'est pas du tout cela. Il s'agit de l'effort fourni pour recouvrer les impôts effectivement dus. Et en cela nous sommes un modèle aujourd'hui dans la sous-région et on nous invite partout à partager l'expérience du Togo.

En termes de taux d'imposition, l'OTR n'a pas changé de taux et n'est même pas habilité à le faire. C'est la loi de finance votée par l'Assemblée nationale qui fixe les taux. Aucune nouvelle taxe n'a été créée par l'Office. Au contraire, nous envisageons une simplification des impôts actuels pour en avoir un nombre réduit et mieux gérable.

OTR ACTU : Qu'en est-il exactement de la charge fiscale ?

E. W. A. : La charge fiscale c'est le montant d'impôt que le contribuable paye. Si nous prenons l'exemple de l'impôt sur les sociétés qui est de 29%, un opérateur qui réalise un bénéfice de un million de franc doit payer 290.000F d'impôt. C'est cela la charge fiscale. Malheureusement certains confondent les impôts qu'ils subissent à ceux pour lesquels ils sont collecteurs pour le compte de l'Etat. Celui qui verse par exemple un



milliard de TVA n'a fait que la collecter. Il ne la supporte pas. Elle est payée par le consommateur final. Il ne s'agit donc pas de payer un montant élevé de TVA pour se plaindre de la charge fiscale élevée. La charge fiscale c'est celle que l'opérateur subit personnellement.

OTR ACTU : Monsieur le Commissaire, plusieurs contribuables soumis à la vérification se plaignent de ce que les contrôles de l'OTR s'étendent aussi aux périodes antérieures à sa création. Qu'en dites-vous ?

E. W. A. : L'OTR a été créé en 2012 mais son opérationnalisation a été effective à partir de 2014. Je voudrais rappeler que la loi fiscale n'a pas changé avec la création de l'OTR même si l'Office a fédéré les deux anciennes régies. Le Commissariat des douanes fonctionne toujours avec le code des Douanes et celui des impôts avec le code général des Impôts. La fédération des deux entités n'a pas entraîné l'abrogation des lois. Donc, nous fonctionnons au niveau des impôts sur la base du code général des impôts qui dit que nous sommes dans un système déclaratif où le contribuable calcule seul (sans la présence d'un agent de l'OTR) son revenu qu'il va déclarer. La même loi donne le droit de contrôle à l'administration fiscale qui a la latitude d'étendre ses contrôles aux trois années antérieures. C'est ce que nous appelons le droit de reprise. En cas de fraude, la loi nous donne la possibilité de vérifier les six dernières années. Il faut que nos partenaires contribuables le comprennent bien. La loi fiscale n'a pas été abrogée. Certains estiment qu'il fallait une amnistie fiscale à la création de l'OTR. Mais le législateur n'est pas allé dans ce sens.

OTR ACTU : Des opérateurs économiques estiment que vos agents ne sont pas courtois. Qu'en

dites-vous Monsieur le Commissaire ?

E. W. A. : Je ne peux pas dédouaner les agents de l'OTR. Certains n'ont peut-être pas encore compris la vision de l'Office. Pour nous, les opérateurs économiques sont nos partenaires. Quand je disais que le Commissariat des impôts se porte bien, c'est grâce à eux. Que ferions-nous sans les opérateurs économiques ? Absolument rien ! Je préfère dire qu'ils sont nos patrons. C'est un message de respect et de courtoisie que nous inculquons au quotidien à nos agents. Mais il nous revient que certains agents se comportent mal avec les contribuables. Par ailleurs, le fait que la négociation (corruption) ne soit plus possible, certains opérateurs se sentent très mal à la simple vue d'un agent de l'OTR. Nous allons pour notre part poursuivre la sensibilisation de nos agents. Et je saisis l'occasion, au nom du Commissaire Général de l'OTR, pour présenter nos excuses aux opérateurs qui se seraient sentis peignés par une quelconque attitude d'un agent de l'Office.

OTR ACTU : L'opinion accuse l'OTR d'avoir fait fuir les opérateurs économiques vers les pays voisins. Dites-nous ce qu'il en est.

E. W. A. : vous savez, l'opérateur économique est très rationnel. En dehors de la stabilité, il est à la recherche de meilleures conditions fiscales. Je suis surpris qu'on dise que nous faisons fuir les opérateurs alors que dans le même temps nous enregistrons le plus grand nombre de créations d'entreprises jamais connu. A titre d'exemple, nous avons, en 2015 enregistré 14.317 nouvelles entreprises contre seulement 168 fermées. Pour l'année 2016, précisément de janvier à août, 11.104 entreprises ont été créées contre 33 fermetures. Il est important de préciser que les fermetures concernent très souvent

les petites structures et s'apparentent dans la plupart des cas à des métamorphoses frauduleuses pour échapper à l'administration fiscale. On ne peut donc pas conclure à une évasion d'entreprises. Il faut aussi dire que certains opérateurs préfèrent aller dans les pays où ils peuvent facilement frauder ; ce qui n'est pas possible au Togo avec l'OTR. Nous comprenons qu'au niveau du port, certaines nouvelles conditions instituées par d'autres structures engendrent ce qu'on appelle un détournement de trafic. Et ça c'est une réalité. Nous avons fait des efforts pour qu'il n'existe plus de faux frais. Mais nous constatons que certains les perpétuent encore et l'opinion met tout sur le dos de l'OTR. Ce serait vraiment dommage que les opérateurs togolais déchargent leurs marchandises dans les pays voisins au risque de les rentrer par nos frontières poreuses, échappant ainsi aux droits de douane. Les plus hautes autorités de notre pays se sont saisies de la situation et nous espérons que les choses vont bientôt se décanter pour le bien de tous.

OTR ACTU : Que conseillerez-vous aux contribuables en guise de conclusion ?

E. W. A. : Qu'ils approchent l'administration fiscale à la création de leurs entreprises. On peut créer une entreprise et ne pas démarrer les activités. Il suffit de nous informer. Vous serez redevables des impôts seulement quand vous démarrerez votre activité. Mais si vous ne dites rien nos services considéreront que vous êtes en activité et viendront vous réclamer l'impôt. Il faut donc garder une bonne communication avec l'administration fiscale pour éviter d'éventuels désagréments.

Préparatifs CAN 2017 LES EPERVIERS EN STAGE A PARTIR DU 8 NOVEMBRE

Dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) « Gabon 2017 », les Eperviers du Togo démarrent un stage à partir du 8 novembre prochain en terre tunisienne. Au cours de ce stage, Claude Leroy et ses poulains auront deux matchs amicaux. Le premier match les opposera à l'équipe nationale de l'Île Maurice à Tunis, la capitale tunisienne. Les ambassadeurs du ballon rond au Togo vont ensuite se rendre à Marrakech pour affronter les Lions de l'Atlas, avec lesquels ils partagent le groupe C à la CAN.

Pour cette CAN qui aura lieu du 14 janvier au 5 février 2017, Claude Leroy a fait un casting de 27 joueurs qui prendront donc part au stage. Il faut rappeler qu'à l'issue du tirage au sort des équipes qui a eu lieu au Gabon, le Togo est logé dans le groupe C avec de grandes nations de football comme la Côte d'Ivoire qui est le champion en titre, la FDC et le Maroc. Pour arriver à s'imposer dans ce groupe, les éperviers doivent alors beaucoup travailler.

Liste des joueurs convoqués

Gardiens

AGASSA Kossi (Sans club), MENSAH Cédric (MANS, FRANCE), TCHAGOUNI Baba (Marmande,



FRANCE)

Défenseurs

AKAKPO Serge (Trabzonspor, TURQUIE), BOSSOU Vincent (Young Africans, TANZANIE), DJENE Dakonam (St Trond, BELGIQUE), KALHED Narey (Greuther Fürth, ALLEMAGNE), KOULOUN Maklibè (DYTO, TOGO), MAMAH Gaffar (DACIA, MOLDAVIE), OURO-AKORIKO Sadat (AL Khaleej Saihat, ARABIE SAOUDITE), OURO-SAMA Hakim (TOGO-PORT, TOGO)

Milieux de terrain

AHOLOU Jean-Eudes (ORLEANS, FRANCE), ATAKORA Lalawélé (HELSINGBORG, SUÈDE), ATCHOU Franco (DYTO, TOGO), AYITE Floyd

(FULHAM, ANGLETERRE), BEBOU Ilias (FORTUNA DUSSELDORF, ALLEMAGNE), BOUKARI Razak (Châteauroux, FRANCE), DOSSEVI Mathieu (STANDARD, BELGIQUE), ENINFUL Henri (DOXA KATAKOPIAS, CHYPRE), ROMAO Alaixys (Olympiacos, GRECE), SEGBEFIA Prince (GOTZEPE, TURQUIE), SUNU Gilles (ANGERS, FRANCE)

Attaquants

ADEBAYOR Emmanuel Shéyi (Sans club), AGBEGNIADAN Komlan (WAFI, GHANA), GAKPE Serge (GENOA FC, ITALIE), LABA Kodjo Fodoh (R.SBERKANE, MAROC), MLAPA Peniel (Bochum, Allemagne).

Fête de la Toussaint demain LES CHRETIENS CATHOLIQUES SE SOUVIENNENT DE LEURS MORTS



Comme à l'accoutumée, les chrétiens catholiques de par le monde se préparent à célébrer demain, 1 novembre la fête de tous les saints. Selon la croyance catholique, cette fête invite tous les croyants à mener des actions pieuses et à vivre dans la sainteté pour devenir saints à leur tour. Généralement, la fête de tous les Saints est souvent confondue avec la fête des morts célébrée chaque 2 novembre. En effet, après la célébration des saints le 1 novembre, les croyants catholiques se souviennent de leurs morts le 2 novembre. Mais le 2 novembre n'étant pas férié, ils préfèrent alors profiter du 1er pour aller au cimetière prier et poser des gerbes de fleurs sur les tombes de leurs morts.

La prière pour les défunts chez les croyants catholiques est un témoignage d'affection. Elle peut rejoindre et aider les défunts dans leur désir et leur recherche de Dieu, à travers ce qu'ils ont vécu sur la terre. Dieu seul connaît le mystère de cette rencontre où notre prière peut toujours les accompagner. L'Eglise quant à elle invite non seulement ses fidèles à prier pour les défunts, mais elle les invite aussi à poser un acte de foi en la communion des Saints et en la vie éternelle à laquelle tous les hommes sont appelés.

Hubert LENOIR

Diagnostic des entraves de la musique Gospel LES JOURNEES DE REFLEXION DE L'UCET S'OUVRENT DEMAIN



La musique Gospel peine encore à s'imposer sur le plan international. L'Union des chantres de l'Eternel du Togo (UCET) consciente de cette faiblesse, organise à partir de demain jusqu'au 5 novembre 2016 des journées de réflexions qui permettront à tous les acteurs impliqués

de recenser les difficultés qui entravent la musique gospel du Togo.

Pour la Présidente de l'UCET, Chantal Agbo-Samey, alias Chaneben, la musique togolaise et le gospel particulièrement souffrent d'une organisation susceptible de la rendre efficace, d'un manque de management. Il doit alors chercher des moyens de la sortir de sa stagnation. « La musique gospel togolaise est adoptée par le public togolais mais force est de constater qu'elle n'arrive pas à connaître un élan radieux, susceptible de la porter à l'international. Si nous nous contentons du public togolais, nous ne sommes pas profitables pour la culture togolaise », a-t-elle fait savoir.

Il sera question au cours de ses journées de réflexions d'amener les artistes gospel à professionnaliser la musique, à aspirer à une carrière nationale et internationale, à valoriser l'éthique chrétienne et à œuvrer pour l'excellence du gospel au Togo. Plusieurs thèmes notamment « le chantre face aux formalités et facilités de voyage », « la conquête du marché public nationale et internationale », « comment vivre pleinement de son art ? », « le statut juridique des chantres », « le parcours de la musique gospel universel » et « l'approche de solutions pour l'identité de la musique gospel » seront donc débattus au cours de ces journées.

Londou KAWANA

UN CHAUFFEUR DE LA POSTE SE SUSCIDE APRES DES INSULTES INSUPPORTABLES DE SA FEMME



L'homme originaire de la préfecture de Zio, est né en 1958, il était chauffeur de profession à la Société des Postes du Togo (SPT). Le samedi 29 octobre dernier, il a été conduit à sa dernière demeure, mort par suicide après une dispute de couple avec sa femme. Tout serait parti d'une somme de 200F CFA qu'il aurait donné à sa femme qui lui réclamait de l'argent pour ses besoins. Furieuse de cette somme qu'elle trouve insignifiante, elle lui aurait lancé : « avec ça, toi aussi tu te crois un vrai homme ? » avant d'ajouter « d'ailleurs tous ces enfants que tu considères à tort comme tes enfants, ne sont même pas les tiens ». Des insultes et une révélation que l'homme n'aurait pas supportées. Dans l'immédiat il alla se procurer de l'andrine, généralement utilisé par les agriculteurs, pour mettre fin à ses jours. Son entourage qui l'a retrouvé tardivement n'a pas pu le sauver de ce puissant poison. Une triste fin pour cet homme.

La Rédaction



T MONEY

Pour y
accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paie ment

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001

